

# MARCHAND, LEMIEUX

## AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE  
NATHALIE BRIÈRE  
PIERRE CHABOT  
PAUL CHARBONNEAU  
YANNICK CHUIT  
JOSÉE DELAND  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE  
JACINTE LAFONTAINE  
LUCIE LALONDE  
JULIE LAPIERRE  
LOUIS LEGAULT  
NICOLE LEMIEUX  
GILLES MARCHAND

JEAN-FRANÇOIS MERCURE  
F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT  
MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
SYLVY RHÉAUME  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 21 février 2002

### Par courriel et par messagerie

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Case postale 001, Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation pour l'abrogation du tarif bi-énergie BT  
Dossier de la Régie : R-3471-2001  
Notre dossier : S-25868/FJM/NL

---

Chère consoeur,

Conformément à la décision D-2001-290 de la Régie, nous vous transmettons, par courrier électronique, les demandes de renseignements qu'Hydro-Québec présente aux intervenants dans le dossier mentionné en titre.

Ces demandes de renseignements s'adressent à l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers du Québec et la Fédération des commissions scolaires du Québec («AGPI/FCSQ») ainsi qu'à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) et l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec («FCEI/AMBSQ») et elles constituent les pièces HQD-4, Document 1 et HQD-4, Document 2.

**MARCHAND, LEMIEUX**

2

Copie de la présente lettre et des pièces y jointes est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux intervenants dans le présent dossier et dont les noms apparaissent à la liste en annexe. Une copie papier sera transmise, de plus, par messagerie, à la Régie ainsi qu'aux intervenants AGPI/FCSQ et FCEI/AMBSQ à qui les demandes de renseignements s'adressent.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/cl  
Pièces jointes

c.c. Intervenants - R-3471-2001 (liste en annexe)